Assemblée parlementaire de la Francophonie

Section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles

Veille de la FRANCOPHONIE

N°8 | Mars 2026

Mars, mois de l'engagement et de la solidarité

- **8 mars | Journée internationale des droits des femmes**

Officialisée par les Nations Unies depuis 1977, la journée du 8 mars commémore l'héritage des luttes et des manifestations féministes du début du XXe siècle pour le droit de vote et la dignité au travail. Plus qu'une commémoration, elle constitue une journée de mobilisation mondiale pour l'égalité et un moment privilégié pour dresser le bilan des avancées comme des défis persistants.

En 2026, la thématique internationale portée par l'ONU Femmes, **« Droits. Justice. Action. Pour TOUTES les femmes et les filles »,** souligne l'urgence de passer des promesses aux actes concrets pour garantir l'accès à la justice et l'autonomie. Dans ce contexte, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) ainsi que le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (PFWB) mettent en œuvre un programme politique et législatif ambitieux.

- **Le Réseau des femmes parlementaires : au cœur de l'égalité Femmes/Hommes**

Le Réseau des femmes parlementaires de l'APF, présidé par **Mme Viviane Teitelbaum**, est l'organe moteur de l'égalité au sein de l'espace francophone. Depuis sa création en 2002, ce Réseau rassemble les élues des sections membres pour renforcer leur influence dans les instances décisionnelles et s'assurer que la perspective de genre soit intégrée de façon transversale dans chaque texte législatif.

1) Missions et Historique

Véritable trait d'union entre les parlements, le Réseau s'est fixé comme objectif clair de briser le plafond de verre en politique et combattre toutes les formes de discrimination.

En tant que laboratoire d'idées et centre d'expertise, son action se concentre sur trois axes majeurs :

- Promouvoir l'autonomisation et la participation politique des femmes.
- Garantir l'accès à l'éducation et défendre les droits fondamentaux.
- Encourager la solidarité internationale pour lutter contre les violences de genre.

2) Une expertise de terrain confirmée

Au-delà de son rôle de plaidoyer, le Réseau déploie des actions concrètes plusieurs fois par an et illustre son savoir-faire, en 2025 :

- Le Réseau a récemment réaffirmé son engagement en faveur de la sécurité et de la paix, notamment lors du séminaire de Belgrade en novembre 2025 consacré aux 25 ans de la Résolution 1325 des Nations Unies. Le Réseau a consolidé l'Agenda « Femmes, Paix et Sécurité » auprès des acteurs gouvernementaux et de la société civile.

- De plus, le Réseau continue son action formatrice en vue d'introduire davantage de gouvernance inclusive auprès des parlementaires rwandais, en novembre dernier. Cette formation visait à préparer les parlementaires à la budgétisation sensible au genre pour réduire les inégalités structurelles.

Un atelier pour la promotion du leadership des femmes en politique est organisé chaque année, en collaboration avec l'Assemblée nationale du Québec et plusieurs universités.

3) Perspectives 2026

Du 22 au 24 avril 2026 aura lieu en Côte d'Ivoire la réunion du Réseau organisée annuellement. Ce prochain rendez-vous à Yamoussoukro permettra de coordonner les stratégies législatives et d'assurer le suivi des engagements de l'Appel de Kigali, concernant la budgétisation sensible au genre.

Cette rencontre est très importante, car elle permettra d'harmoniser les positions du Réseau en amont des grandes échéances internationales. En s'exprimant d'une voix, le Réseau renforce l'influence des femmes et garantit leur reconnaissance comme des actrices incontournables de la gouvernance de l'espace francophone.

- **Commission de la condition de la femme aux Nations Unies (CCF/CSW)**

Du 9 au 19 mars 2026, la 70e session de la Commission de la condition de la femme (CCF/CSW) a lieu à New York. Cette session historique se concentre sur un enjeu crucial : **renforcer l'accès à la justice pour toutes les femmes et les filles en éliminant les barrières structurelles et les pratiques discriminatoires.**
Il s'agit d'un moment décisif pour définir les futures politiques internationales en faveur de l'autonomisation réelle des femmes.
L'objectif principal est d'analyser les mécanismes de protection juridique et le soutien aux victimes de violences, avec une attention particulière portée aux défis du numérique. Face aux risques croissants de harcèlement et de discrimination liés à l'intelligence artificielle (IA), l'APF plaide pour l'instauration de cadres légaux solides. L'enjeu est donc de garantir que l'espace numérique reste un lieu de droit et d'inclusion, et non un nouvel outil d'oppression.

1) Atelier de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

Par l'intermédiaire de son Réseau des femmes parlementaires, l'APF organise l'atelier *« Femmes, paix et sécurité, une urgence politique »*. Dans la continuité de la thématique de la CCF / CSW 70, cet événement s'appuie sur la Résolution 1325 de l'ONU pour placer l'accès des femmes à la justice au sommet des priorités internationales.

Les discussions permettent de faire le lien direct entre cette résolution historique et le droit à une justice effective. Les intervenantes abordent la mise en œuvre des Plans d'Action Nationaux (PAN) et la lutte contre l'impunité, avant de clôturer les travaux par un échange avec la société civile.

Cet atelier se tient sous l'impulsion de **Mme Viviane Teitelbaum**, Présidente du Réseau, et entourée de figures politiques et diplomatiques notables telles que **Mme Pramila Patten** (Représentante spéciale de l'ONU sur les violences sexuelles en conflit), **Mme Yaël Braun-Pivet** (Présidente de l'Assemblée nationale française), **Mme Micheline Ombae Kalama** (Ministre du Genre, de la Famille et de l'Enfant en République Démocratique du

Congo) et **Mme Michèle Balourd** (Cheffe de l'Unité égalité Femmes Hommes au sein de l'OIF), ainsi que de nombreuses parlementaires des sections de l'APF.

2) Caucus des délégations parlementaires francophones

En marge des travaux officiels de la CCF / CSW 70, Mme Viviane Teitelbaum a réuni les délégations parlementaires francophones le 11 mars. Ce caucus rassemble les élues et élus engagés pour les droits des femmes afin de garantir la défense des priorités de notre espace linguistique tout au long de cette session internationale.

- **Engagement du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles**

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, présidé par **M. Benoît Dispa**, fait usage de ses compétences quotidiennes afin de faire progresser l'égalité. En s'appuyant sur des piliers fondamentaux tels que l'enseignement, la culture, l'enfance ou encore la jeunesse, le Parlement veille à ce que chaque décision législative contribue à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes. Cette approche transversale répond directement aux objectifs du 8 mars, garantissant que les politiques publiques soutiennent concrètement l'épanouissement de chaque citoyenne.
Cet engagement n'est pas symbolique, il s'inscrit dans la durée. Dès 2017, l'ONU Femmes a salué cette implication active en octroyant au Parlement le label de solidarité HeForShe (*Lui pour Elle).* En réaffirmant aujourd'hui son adhésion à ce mouvement, l'Assemblée rappelle que briser les plafonds de verre et déconstruire les stéréotypes exige un effort constant. Cette solidarité, unissant femmes et hommes parlementaires, démontre qu'une action commune est indispensable pour éradiquer définitivement les violences et les discriminations.

- **Conférence sur l'apartheid**

Pour lancer ce mois de l'engagement, notre Parlement a organisé ce 4 mars 2026 une conférence sur l'apartheid fondé sur le sexe ou le genre : *« Nommer, qualifier, combattre »*. En ouverture, **M. Benoît Dispa**, Président du Parlement, a rappelé que les mécanismes de ségrégation qui caractérisaient l'apartheid sont aujourd'hui redéployés pour viser spécifiquement les femmes. L'objectif de cette rencontre était clair. Il s'agissait de transformer le sentiment d'impuissance en un véritable levier juridique pour briser le silence imposé aux femmes en Iran et en Afghanistan.
Le débat, porté par **Mme Viviane Teitelbaum**, Présidente du Réseau des femmes de l'APF, a mis en lumière une véritable « architecture de l'effacement » des femmes dans l'espace public. Les échanges ont démontré que l'oppression dans ces pays n'est pas une dérive isolée, mais un système où la peur devient un mode de gouvernance. L'experte en droit **Mme Karima Bennoune** a d'ailleurs insisté sur la nécessité de reconnaître l'« apartheid de genre » comme un **crime contre l'humanité** afin de passer de la simple dénonciation à une condamnation internationale réelle.
Face à cette « économie de la peur », le témoignage de **Mme Lailuma Sadid**, représentante de la diaspora afghane, a rappelé l'urgence d'un boycott diplomatique et d'actes concrets. En clôture, **Mme Armelle Gysen**, Présidente de la section Belgique de l'APF, a affirmé que nommer cette réalité est l'unique voie pour engager la responsabilité des États. L'évènement du 8 mars rappelle que le combat pour l'égalité et la dignité humaine n'est pas négociable. Sont intervenus également dans le cadre de cette conférence : Mme Michèle VIANES - Mme Céline BARDET - Mme Isabelle ROME - Mme Firouzeh NAHAVANDI - Mme Caroline AZAD - M. Mortaza BEHBOUDI.

- **20 mars | Journée internationale de la Francophonie**

Depuis 1970, le 20 mars est célébré en l'honneur de la langue française sur les cinq continents. Cette date commémore le traité signé à Niamey, au Niger, qui a conduit à la création de l'Agence de coopération culturelle et technique, aujourd'hui connue sous le nom d'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Au-delà d'une simple célébration linguistique, cette date est l'occasion pour l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF) ainsi que pour le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles de réaffirmer leur engagement dans la défense de leurs valeurs communes, à savoir la solidarité, la démocratie et les droits humains.

- **Retour sur la création de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie**

Créée en 1967, l'APF réunit aujourd'hui 99 parlements et organisations interparlementaires à travers le monde. Si elle promeut historiquement la langue française, son action va bien au-delà. Elle œuvre avant tout au

renforcement de la démocratie en aidant les institutions parlementaires à optimiser leur fonctionnement, à échanger leurs bonnes pratiques et à garantir la protection des libertés dans tout l'espace francophone.

Résolument tournée vers l'avenir, l'APF s'adapte aux grands défis de notre siècle. Elle offre un forum de dialogue stratégique sur des enjeux mondiaux complexes tels que les crises géopolitiques et le développement de l'intelligence artificielle (IA). L'institution fait également de l'intégration des jeunes une priorité absolue pour leur assurer une place concrète dans la vie politique et faire entendre leur voix. Par cet attachement à la fois historique et moderne, l'APF s'impose comme un acteur indispensable pour construire un avenir juste et solidaire.

- **Réunion du Réseau des jeunes parlementaires du 1er au 3 mars 2026**

Pour la première fois, le Conseil National de Monaco a accueilli le Réseau des jeunes parlementaires de l'APF. Cette rencontre visait à renforcer l'implication des jeunes élus dans la diplomatie parlementaire et à porter fermement la voix des nouvelles générations francophones. Afin d'ancrer ces échanges dans la réalité, la promotion 2026 du Conseil National des Jeunes a activement participé aux travaux. Ce rendez-vous inaugure par ailleurs une année diplomatique stratégique pour la Principauté, actuelle présidente du Comité des ministres du Conseil de l'Europe.

- **Mission diplomatique au Parlement italien du 17 au 20 mars 2026**

À la demande du Bureau de l'APF, une mission diplomatique aura lieu à Rome lors de la semaine de la Francophonie, en vue d'un rapprochement du Sénat et de la Chambre des Députés de la République d'Italie. La Déléguée générale, **Mme Amélia Lakrafi** sera accompagnée de **Mme Anne Lambelin**, déléguée de la Région Europe, et de **M. Stefano Aggravi,** Président du Conseil de la Vallée d'Aoste.

Autres évènements :

- **La 27e réunion du Conseil d'orientation du CIJF**

Début février 2026, la 27e réunion du Conseil d'orientation du Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF) s'est tenue. Cet événement sportif se déroulera du 23 juillet 2027 au 1er août 2027 dans la ville d'Erevan, en Arménie. Il s'agira de la 10e édition des Jeux de la Francophonie, qui réunira des jeunes de pays francophones pour s'affronter dans 20 disciplines sportives et diverses compétitions culturelles, telles que le théâtre, qui sera introduit comme nouvelle discipline culturelle.

- **La 29e Simulation du Parlement Jeunesse (PJ)**

Du 16 au 20 février 2026, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a accueilli la 29e édition du Parlement Jeunesse (PJ). Cet événement vise à former les jeunes participants aux procédures parlementaires. Au-delà d'un exercice civique, il s'agit d'un véritable séminaire de transmission du savoir-faire législatif, en ligne avec les objectifs de l'APF en matière de renforcement des capacités et de promotion de la démocratie auprès de la jeune génération. A l'issue de cette session du PJ, plusieurs membres ont posé leur candidature pour participer à la 11e Session du Parlement francophone des jeunes qui se déroulera, en marge de la session de l'APF, du 5 au 11 juillet à Yaoundé (Cameroun). Parmi une centaine de jeunes provenant des quatre régions de l'APF, deux jeunes belges représenteront la section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles.

Calendrier des élections

Prochaines élections législatives en Francophonie et en Europe :

- 17 mai 2026 : Élections législatives au Cap-Vert
- 24 mai 2026 : Élections législatives à Chypre
- 12 avril 2026 : Élection présidentielle au Bénin
- Avril 2026 : Élection présidentielle à Djibouti

Actualités des partenaires de l'APF

- **Organisation internationale de la Francophonie (OIF)**

Le 24 janvier, à l'occasion de la Journée internationale de l'éducation, l'OIF a souligné le rôle des écoles dans l'instauration de la paix dans les zones de crise. L'organisation se prépare désormais activement pour le 20 mars, qui sera consacré au thème **« La Francophonie avec elles »** (La Francophonie avec les femmes), plaçant les droits des femmes au premier plan de son agenda politique. Sur le plan diplomatique, elle intensifie les préparatifs du 20e Sommet prévu en octobre au Cambodge afin de consolider l'influence francophone en Asie.

- **Agence universitaire de la Francophonie (AUF)**

Le 5 mars, l'AUF a organisé à Tirana le Forum des femmes francophones d'Albanie afin de promouvoir leur rôle dans les médias et de lutter contre la désinformation. Ce trimestre verra également le lancement de hackathons sur l'intelligence artificielle au Liban et au Vietnam. Enfin, le déploiement en cours de centres d'employabilité francophones sur les cinq continents renforce les liens entre le monde universitaire et le marché du travail.

AGENDA APF

- 9 mars au 19 mars 2026 : 70e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CCF / CSW 70) à New York.
- 7 au 9 avril 2026 : Conférence des présidents de la Région Afrique à Lomé (Togo)
- 8 au 10 avril 2026 : Commission des affaires parlementaires (CAP) à Port Louis (Maurice)
- 12 au 14 avril 2026 : Conférence des présidents de la Région Europe à Varsovie (Pologne)
- 22 avril au 24 avril 2026 : Réseau des femmes parlementaires à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire).
- 22 au 24 avril 2026 : Commission de l'éducation, de la culture et de la communication (CECC) à Libreville (Gabon)
- 2 au 4 mai 2026 : Commission politique (CP) à Siem Reap (Cambodge)

- 18 au 19 mai 2026 : Assemblée régionale de la Région Afrique à Dakar (Sénégal)
- 5 au 11 juillet 2026 : 11e Session du Parlement francophone des jeunes à Yaoundé (Cameroun)
- 7 au 12 juillet 2026 : 51e Session plénière de l'APF à Yaoundé (Cameroun)

Plus d'infos

La Francophonie c'est :

- **Plus de 1 000 établissements d'enseignement supérieur et de recherches francophones dans 119 pays sur les 5 continents membres de l'Agence universitaire de la Francophonie - AUF.**
- **325 capitales et métropoles de 54 pays regroupées au sein de l'Association international des mairies de la Francophonie - AIMF représentant 180 millions d'habitants.**
- **8 chaînes généralistes et 2 chaînes thématiques de TV5 Monde disponibles dans 421 millions de foyer dans 198 pays.**
- **99 parlements et organisations interparlementaires réunis au sein de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie - APF.**

Assemblée parlementaire de la Francophonie

Section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles